

Image not found or type unknown



taxe foncière et taxe habitation

Par **ogaraf**, le **23/09/2010** à **11:01**

Bonjour,
merci pour votre renseignement:

je suis séparé d'avec mon épouse depuis 3 mois;
et je suis resté dans l'habitation
pour la taxe foncière 2010 et la taxe habitation, qui doit payer, est ce au prorata d'occupation
sur l'année, comment faire le calcul?